

Vademecum pour la prise en main de la plateforme digitale pour la gestion des chèques-commerces chez Boncado

En ce début d'année 2023, les chèques-commerces vont faire peau neuve et passer au format digital.

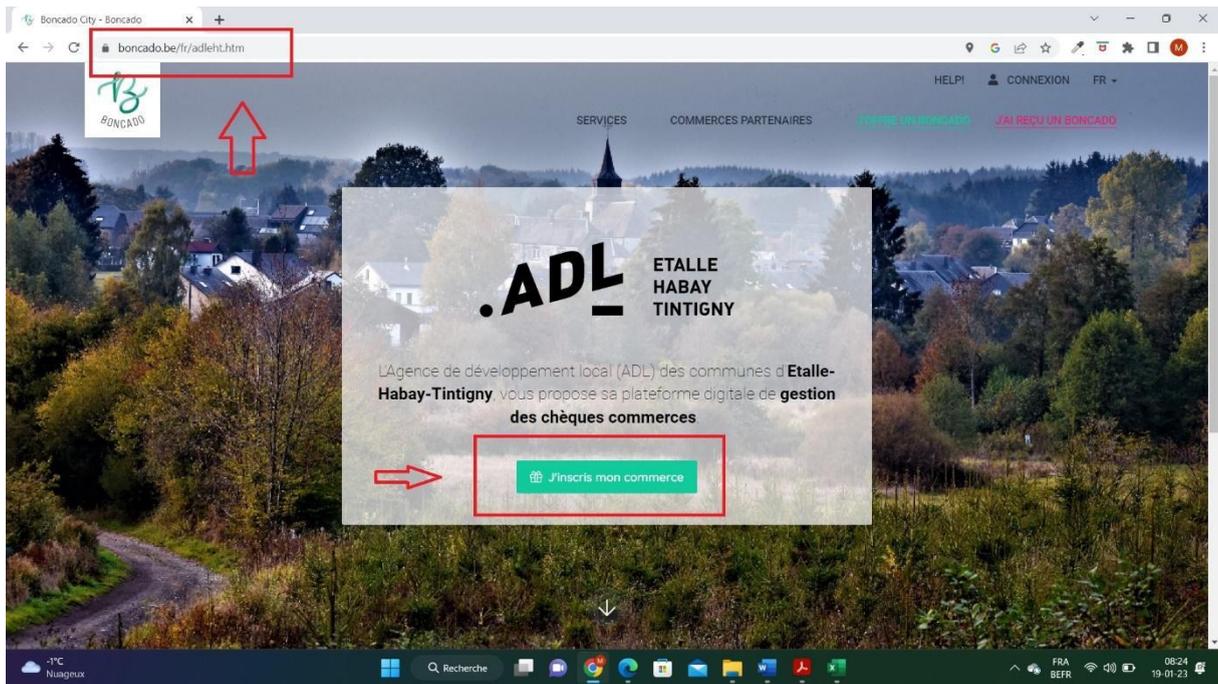
Ce petit guide a pour but de vous aider à créer votre compte « commerçant » sur la plateforme.

Remarques préalables

- Devenir partenaire chez Boncado (et donc accepter nos chèques-commerces) est complètement gratuit. Boncado propose une formule d'abonnement payant en plus qui vous permet d'obtenir plus de services personnalisés mais ce n'est pas nécessaire pour devenir partenaire de notre projet.
- Pour créer votre compte, vous aurez besoin de plusieurs choses :
 - o Les coordonnées du magasin (Numéro d'entreprise, ...)
 - o Le numéro de compte bancaire sur lequel les remboursements des chèques seront effectués
 - o Des photos du magasin (pour rendre cela plus attractif, c'est vivement conseillé)
 - o Un appareil connecté à internet (wifi ou 4g) : un smartphone, une tablette, un pc
- Le système actuel des chèques-commerces papier reste d'application jusque fin 2023 et vous pouvez les accepter jusqu'au 31 décembre. Les deux systèmes cohabiteront donc en 2023.

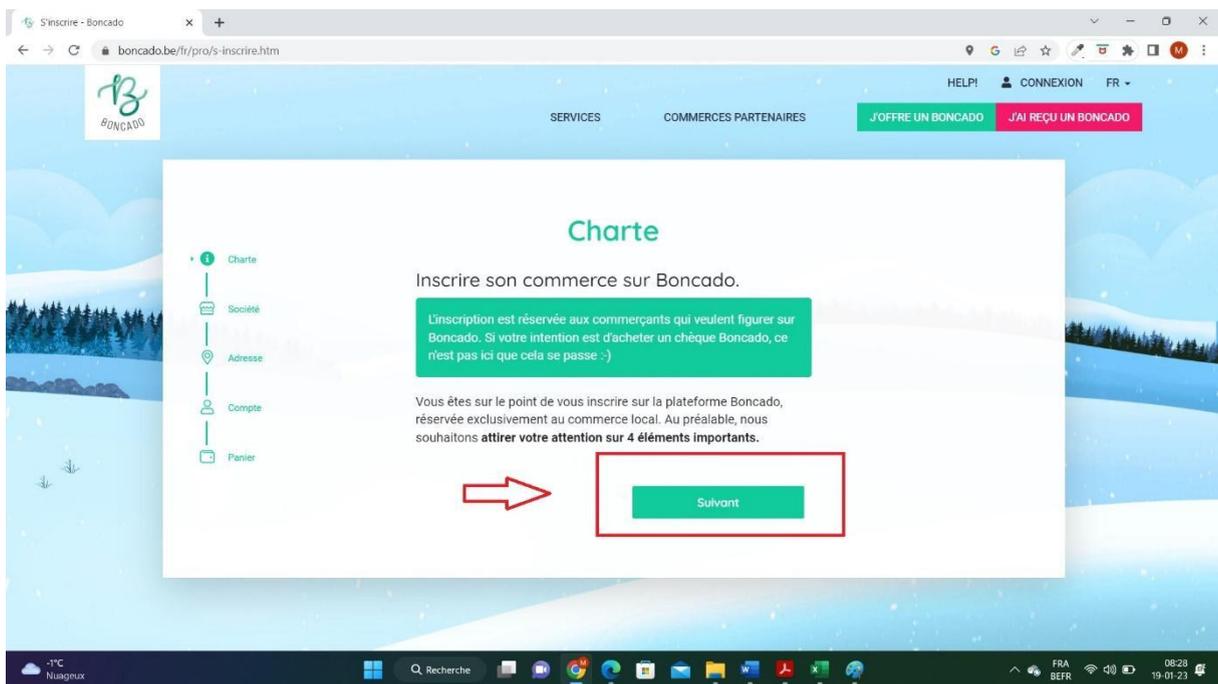
Les étapes de création du compte

1. Rdv sur l'adresse : <https://www.boncado.be/adleht>



Cliquez sur « J’inscris mon commerce ».

2. Ecrans concernant la charte



S'inscrire - Boncado

boncado.be/fr/pro/s-inscrire.htm

HELP! CONNEXION FR

SERVICES COMMERCES PARTENAIRES

J'OFFRE UN BONCADO J'AI REÇU UN BONCADO

Charte

- Charte
- Société
- Adresse
- Compte
- Panier

1. Votre formule d'abonnement

L'inscription est **gratuite**, et le restera tant que vous l'aurez décidé.

En effet, lors de la création de votre compte client, vous êtes automatiquement en formule d'abonnement **STARTER**.

Bien entendu, si vous souhaitez profiter pleinement des fonctionnalités de Boncado.be, nous vous invitons à opter pour la **formule d'abonnement Business**.

Pour changer de formule d'abonnement, rendez-vous dans les paramètres de votre compte dès que votre inscription sera terminée.

Retour **Suivant**



S'inscrire - Boncado

boncado.be/fr/pro/s-inscrire.htm

HELP! CONNEXION FR

SERVICES COMMERCES PARTENAIRES

J'OFFRE UN BONCADO J'AI REÇU UN BONCADO

Charte

- Charte
- Société
- Adresse
- Compte
- Panier

2. Nos valeurs

"Boncado, le chèque cadeau local et militant."

Notre initiative est un pur produit du circuit court, qui favorise exclusivement les commerces locaux.

Pourquoi ?

- Parce que nous sommes **d'ardents défenseurs** du commerce de proximité !
- Parce que nous souhaitons que nos centres-villes continuent d'être peuplés d'enseignes vivantes, originales et de **commerçants épanouis** !
- Parce que **nous voulons être un rempart** aux immenses galeries commerçantes et aux hypermarchés, au profit d'un commerce de proximité, plus chaleureux et plus solidaire !
- Parce que notre priorité est de **soutenir l'emploi local** !

Le commerce local, c'est le poumon de notre région !

Retour **Suivant**



S'inscrire - Boncado

boncado.be/fr/pro/s-inscrire.htm

Charte

3. Vos engagements

Cela peut paraître surprenant, mais nous tenons à préciser qu'en tant que partenaire de Boncado.be, **vous vous engagez à accepter les chèques-cadeaux émis par notre plateforme**, que ce soit :

- Un Boncado Anywhere, à valoir dans l'ensemble des commerces partenaires.
- Un Boncado City à valoir sur votre territoire.
- Un Boncado thématique pour lequel votre établissement est éligible.
- Ou un Boncado à valoir dans votre commerce uniquement.

Également, vous vous engagez à :

- Diffuser des informations correctes et à jour au sujet de votre établissement, ainsi que des images pour lesquelles vous jouissez des droits d'utilisation.
- Retirer vous-même votre établissement ou nous avertir si vous ne souhaitez plus être partenaire de Boncado.be.

Retour Suivant

S'inscrire - Boncado

boncado.be/fr/pro/s-inscrire.htm

clients !

Que ce soient des entreprises ou des clients privés, lorsqu'un bénéficiaire reçoit un Boncado, il pourra le dépenser **UNIQUEMENT** dans un des petits commerces indépendants membres de Boncado.be.

*Nous collaborons également avec des villes, communes, et collectivités locales. Si vous représentez un commerce présent sur le territoire de l'un de nos partenaires publics, certaines règles peuvent être établies par ce pouvoir public.

4.2. Vous touchez la valeur totale du Boncado (éventuellement diminués des commissions prélevées par le service de paiement en ligne STRIPE).

Notre entreprise ne prélève aucune commission sur les Boncado.

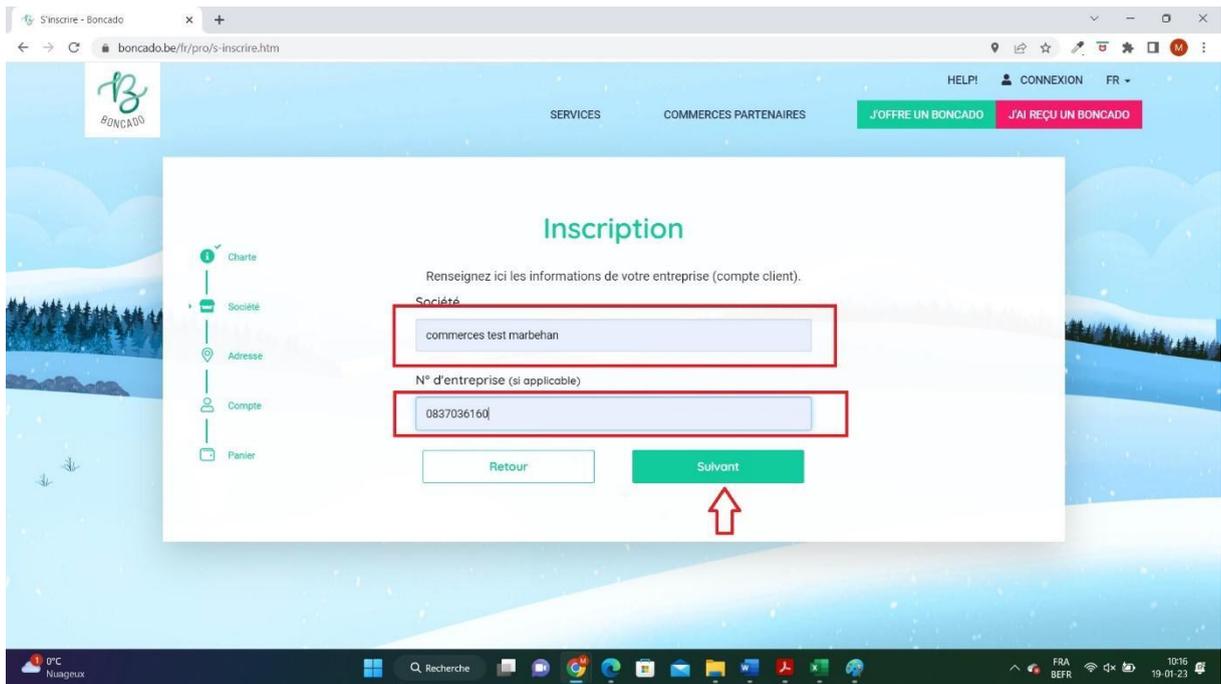
4.3. Vous récupérez l'argent des Boncado encaissés dans votre commerce le lundi suivant l'encaissement.

Encore une chose : si vous adhérez à fond à nos valeurs et avez à cœur de soutenir notre initiative, vous pouvez nous soutenir financièrement ! Faites un don en suivant ce lien, ou contactez-nous pour connaître nos formules de sponsoring.

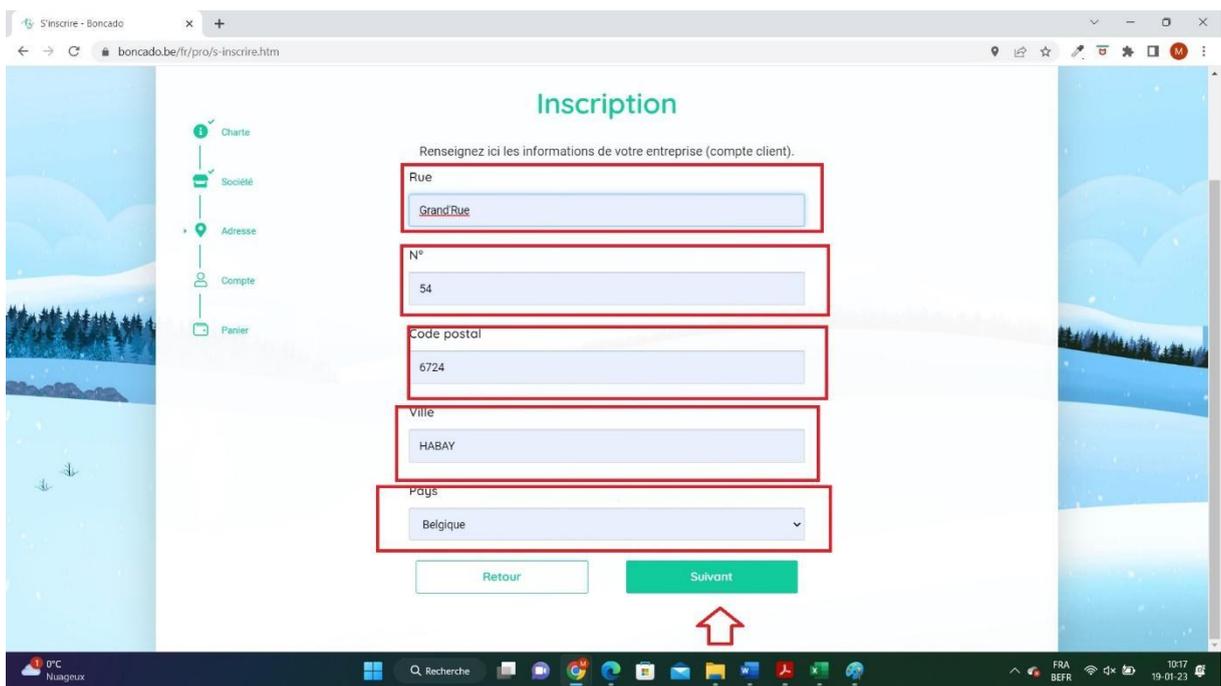
Maintenant que vous avez compris où vous mettez les pieds, il est temps de créer votre compte client.

Retour Suivant

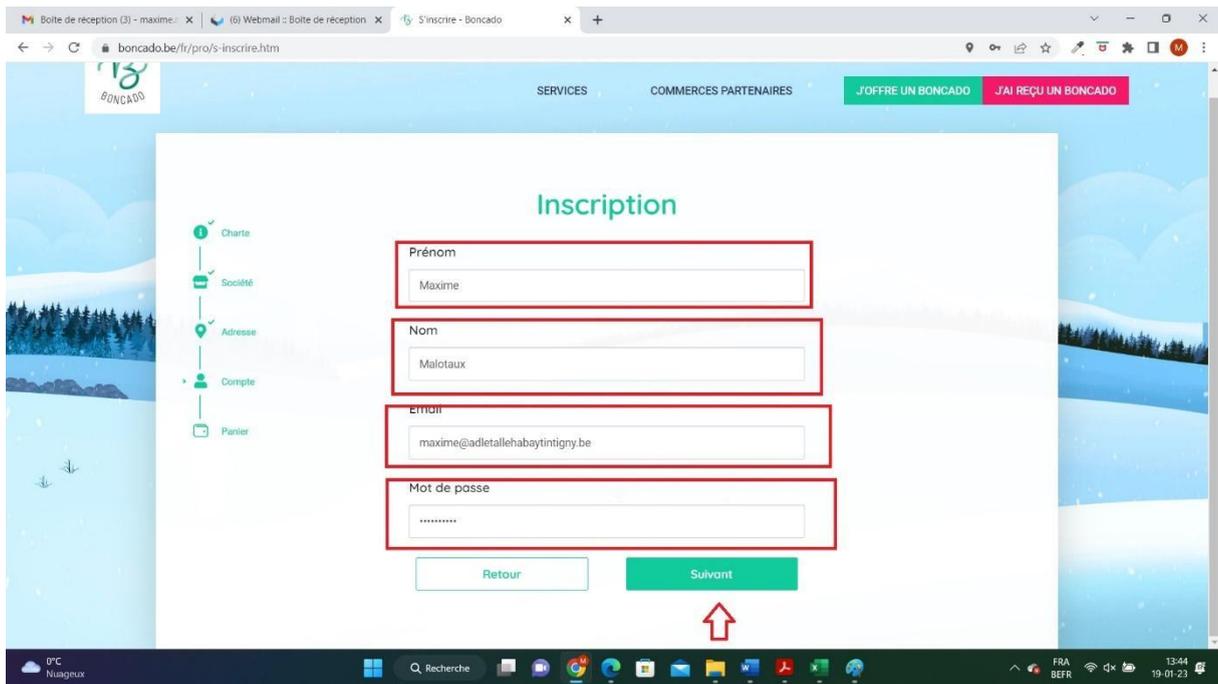
3. L'inscription



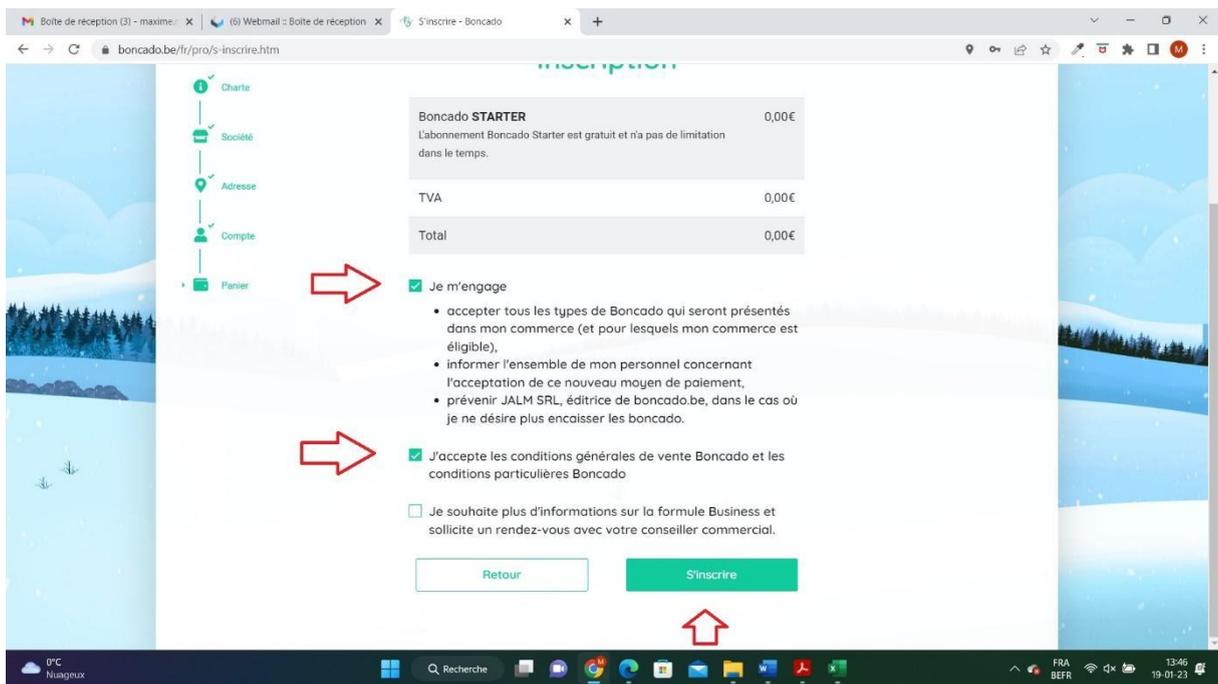
Indiquez le nom de l'entreprise (attention ce n'est pas forcément le nom du commerce) et votre numéro d'entreprise. Puis cliquez sur SUIVANT.



Indiquez vos coordonnées tels que demandé. Puis cliquez sur SUIVANT.



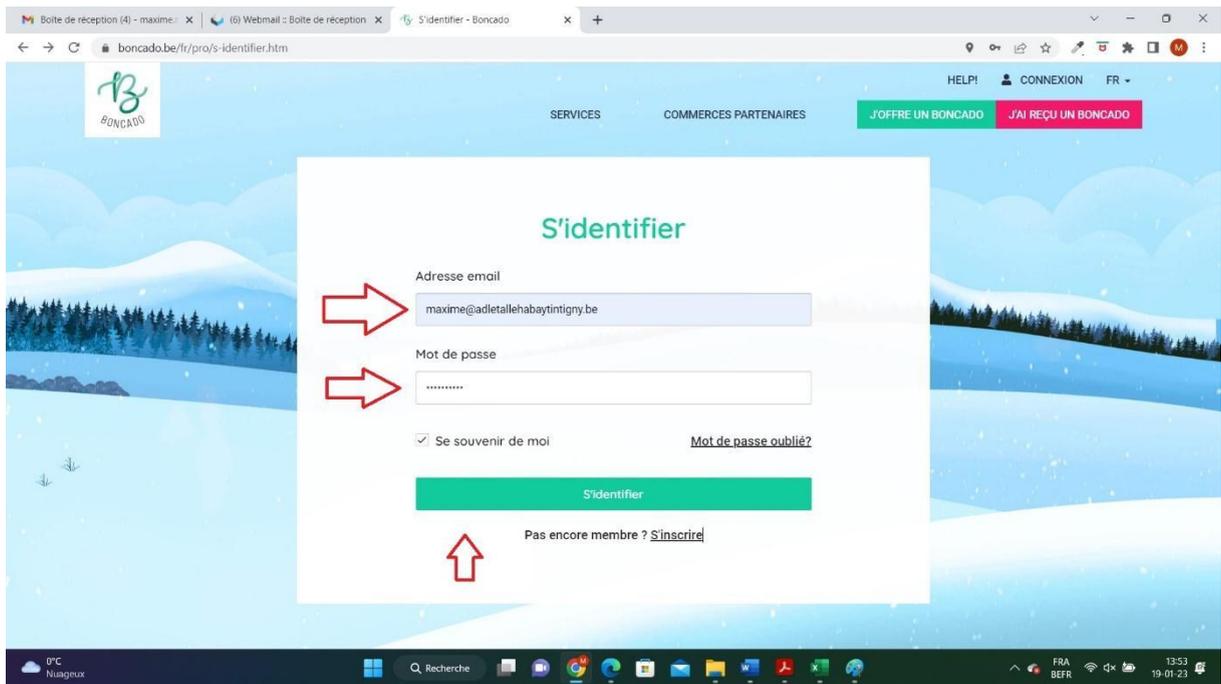
Indiquez votre nom/prénom, votre email et choisissez-vous un mot de passe. Puis cliquez sur SUIVANT.



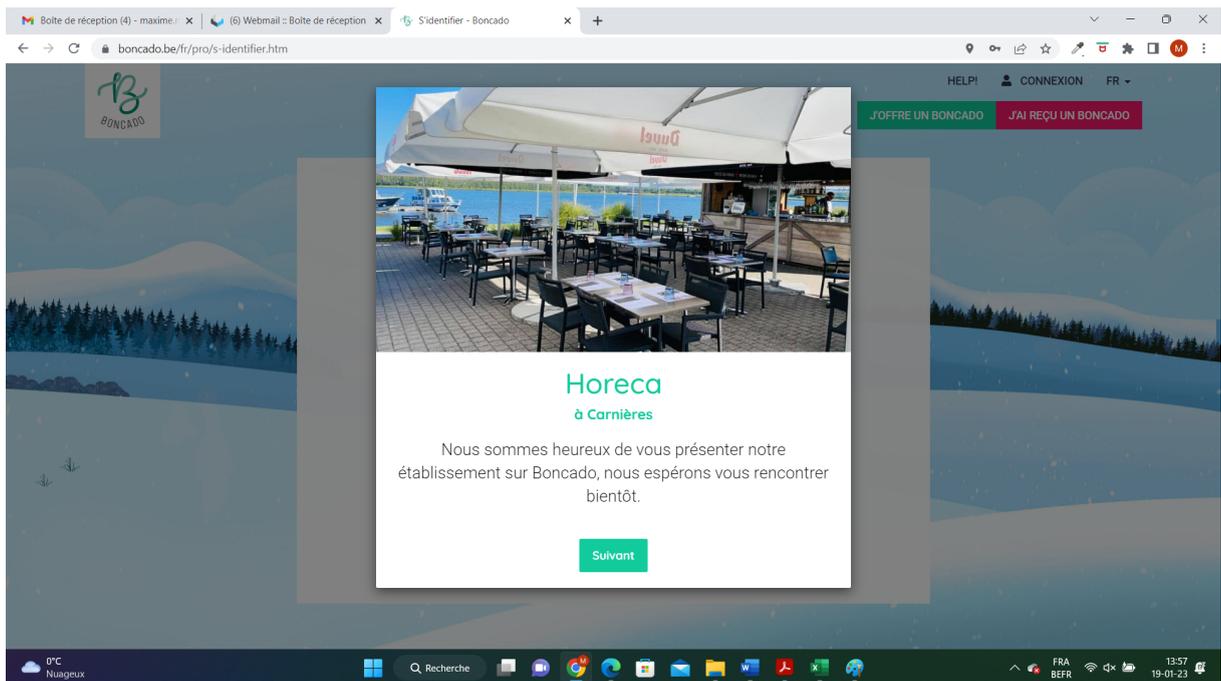
Pour finaliser l'inscription, il vous faudra cocher les deux premières propositions. Puis cliquez sur S'INSCRIRE.

Voilà vous êtes inscrit, un bouton rouge « S'IDENTIFIER » apparaît, cliquez dessus.

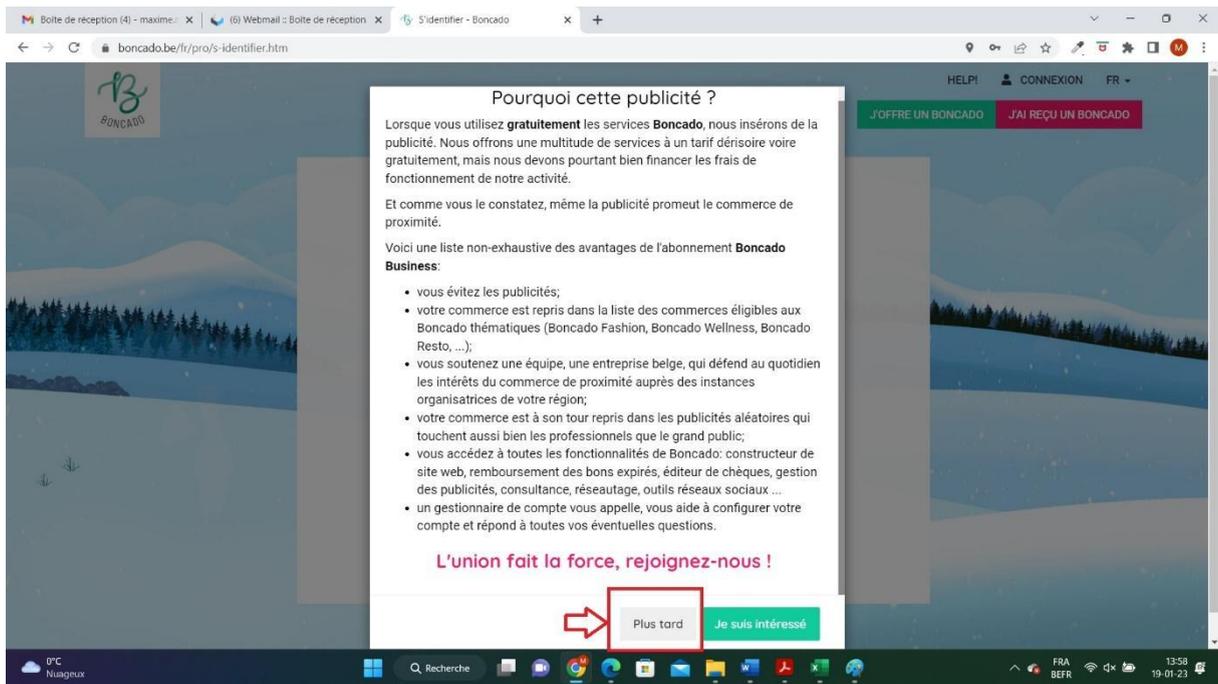
4. Configuration du compte



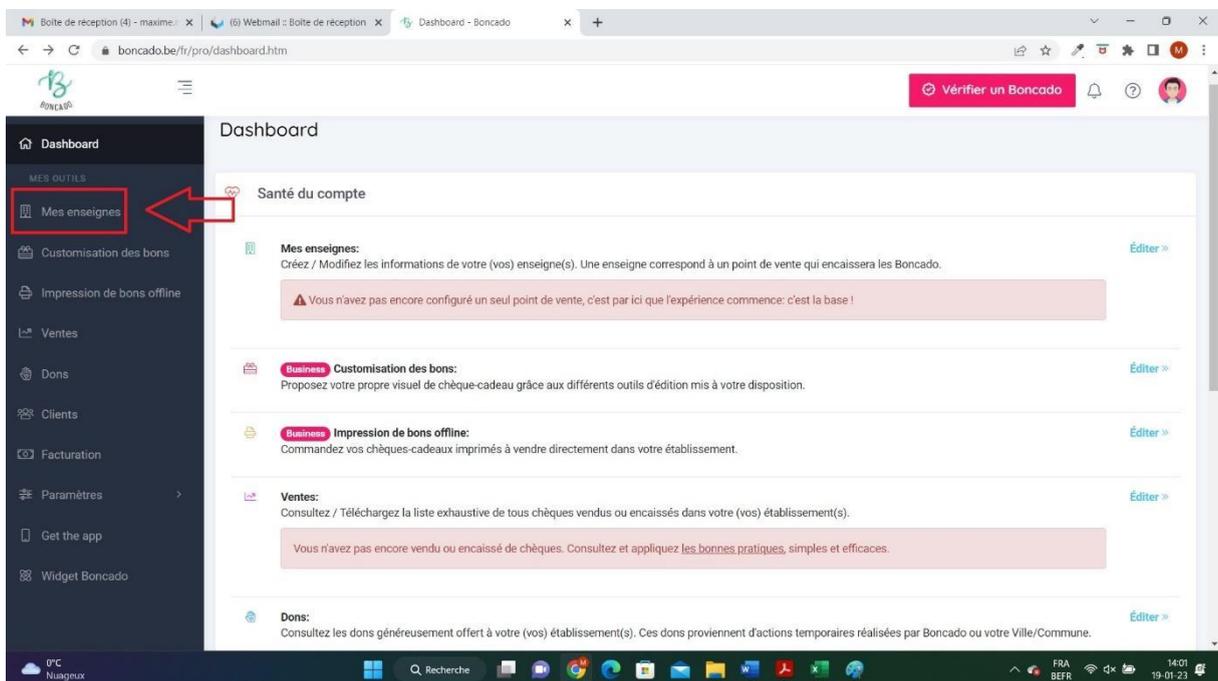
Introduisez votre email et votre mot de passe et cliquez sur « S'IDENTIFIER ».



Ensuite une publicité apparait, cliquez sur « SUIVANT ».

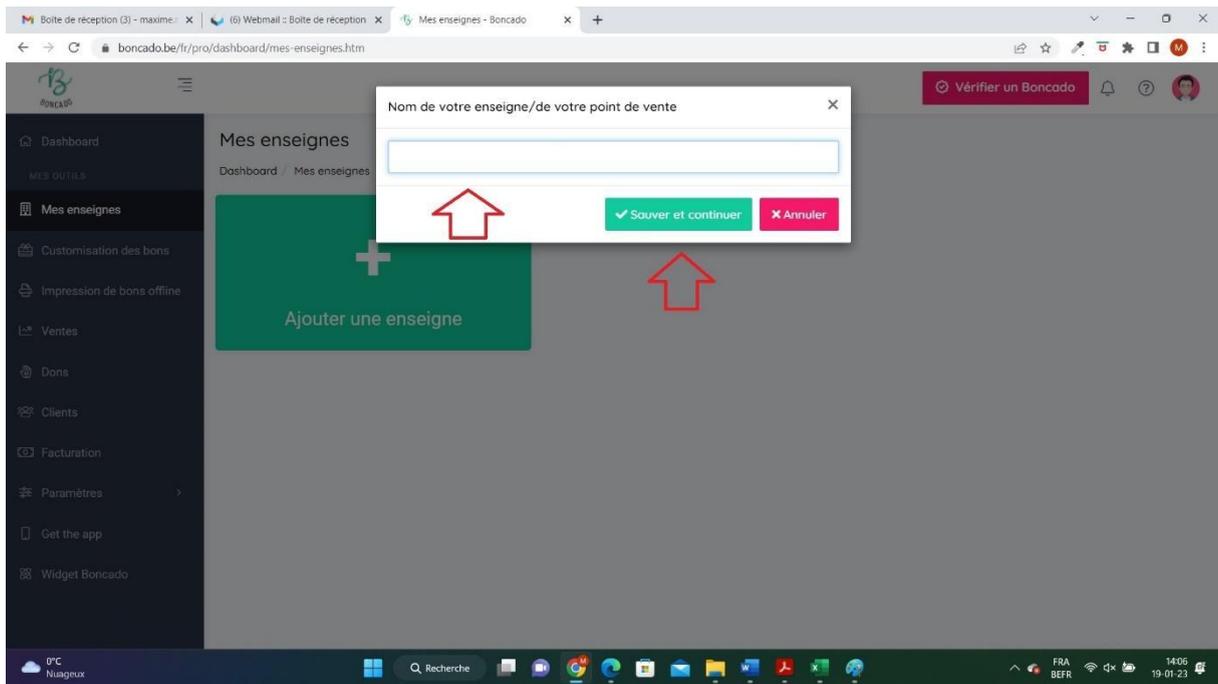


Ensuite un écran de Boncado apparaît pour faire la promotion de leur service, vous pouvez cliquer sur « PLUS TARD ». Rien ne vous oblige à passer au mode « Business ». Comme dit en début de Vademecum, le compte gratuit est suffisant pour accepter les chèques de nos communes et participer au projet.

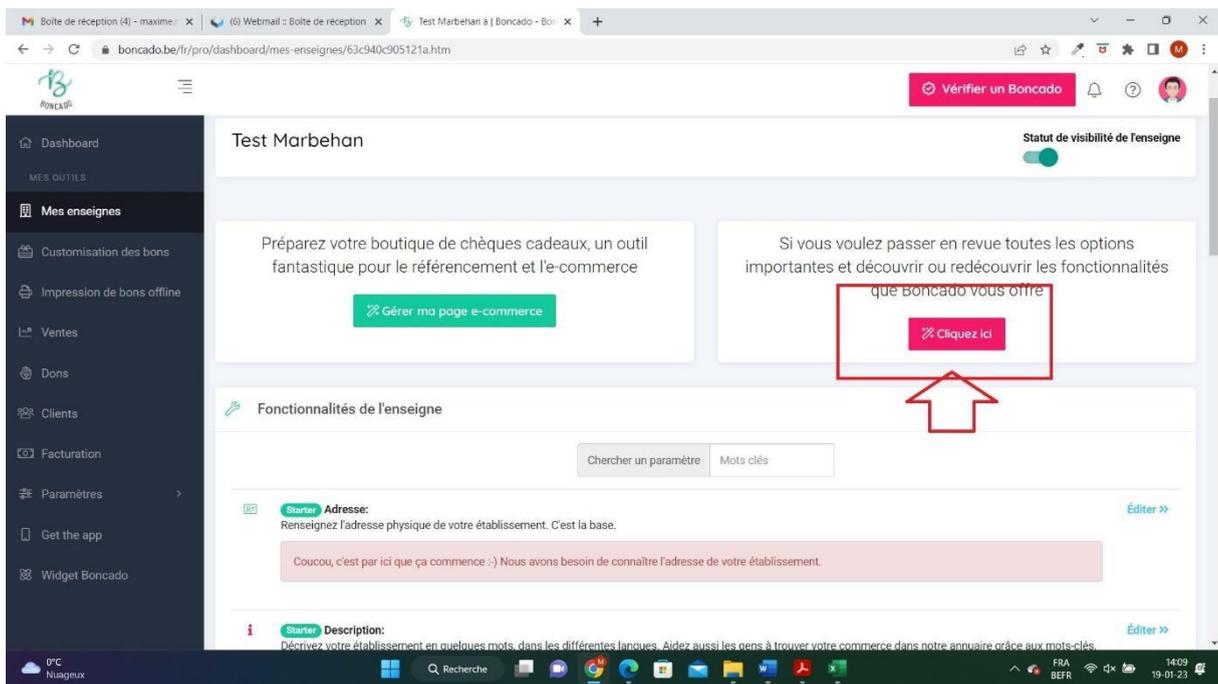


Après votre identification, vous arrivez sur votre tableau de bord. C'est à partir de là que vous pourrez gérer l'ensemble des services de *Boncado*.

La première chose à faire est de créer son enseigne (= son point de vente). Pour cela, cliquez sur « Mes enseignes ».

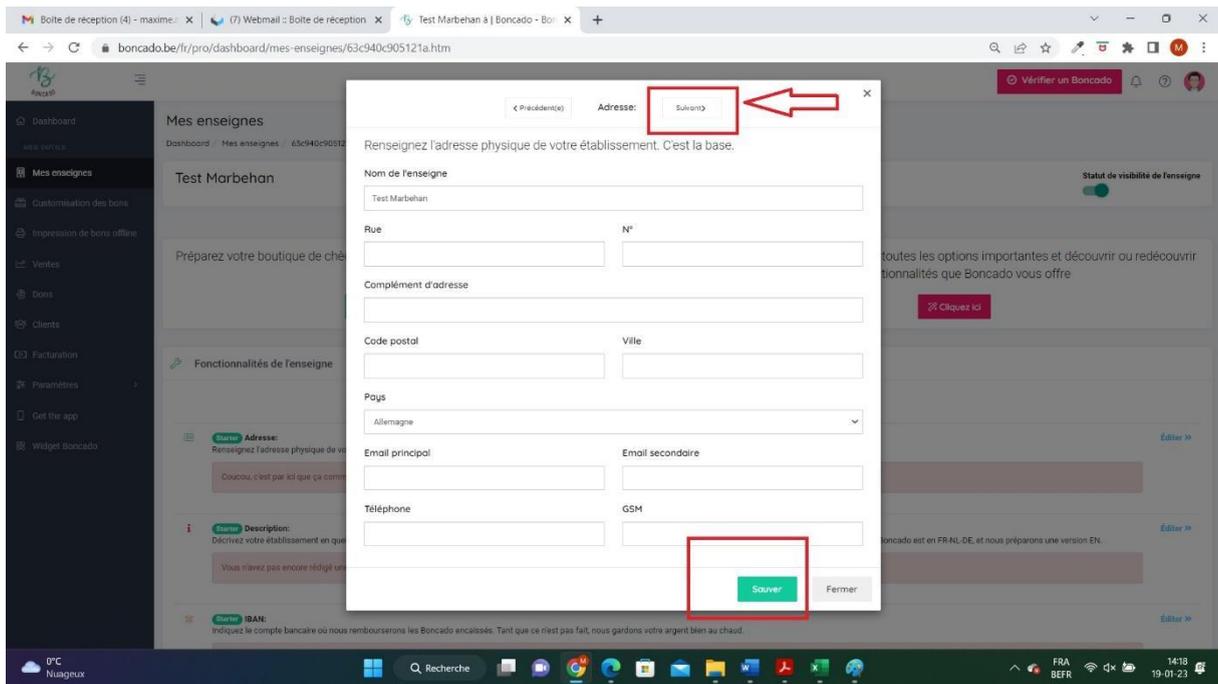


Une fenêtre apparaît, au sein de laquelle vous devez inscrire le nom de votre commerce. Cliquez sur « SAUVER ET CONTINUER »

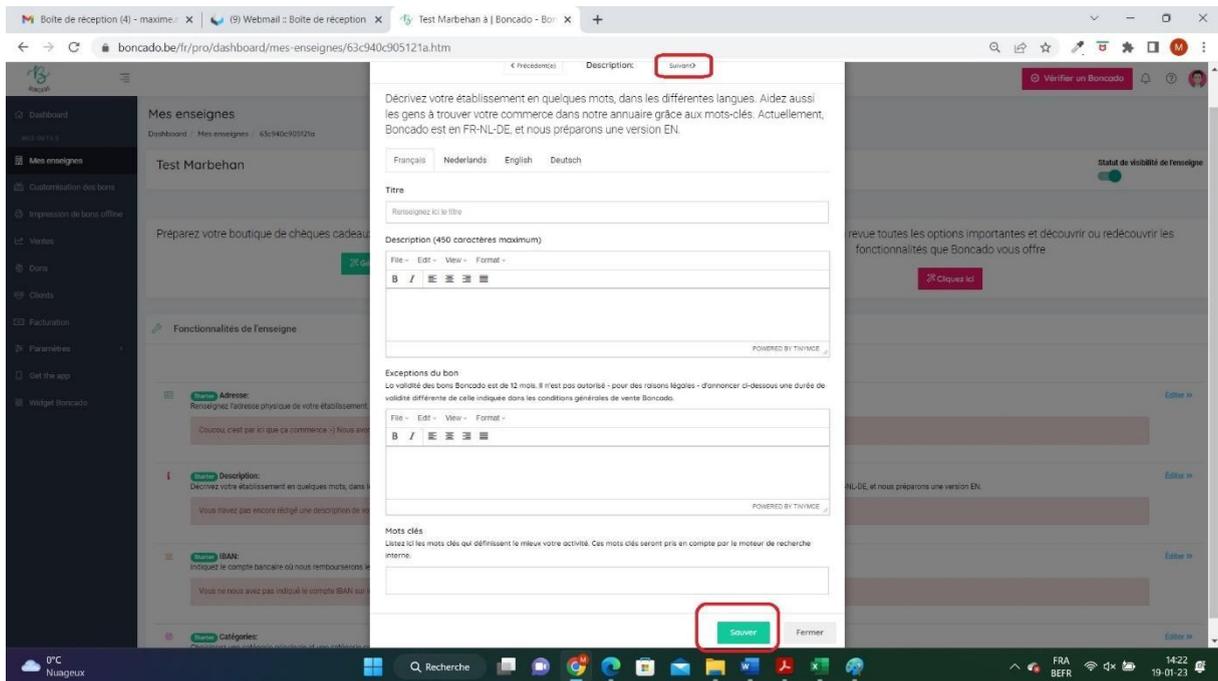


Le nom de votre commerce apparaît dorénavant en haut à gauche de la page (ex : Test Marbehan).

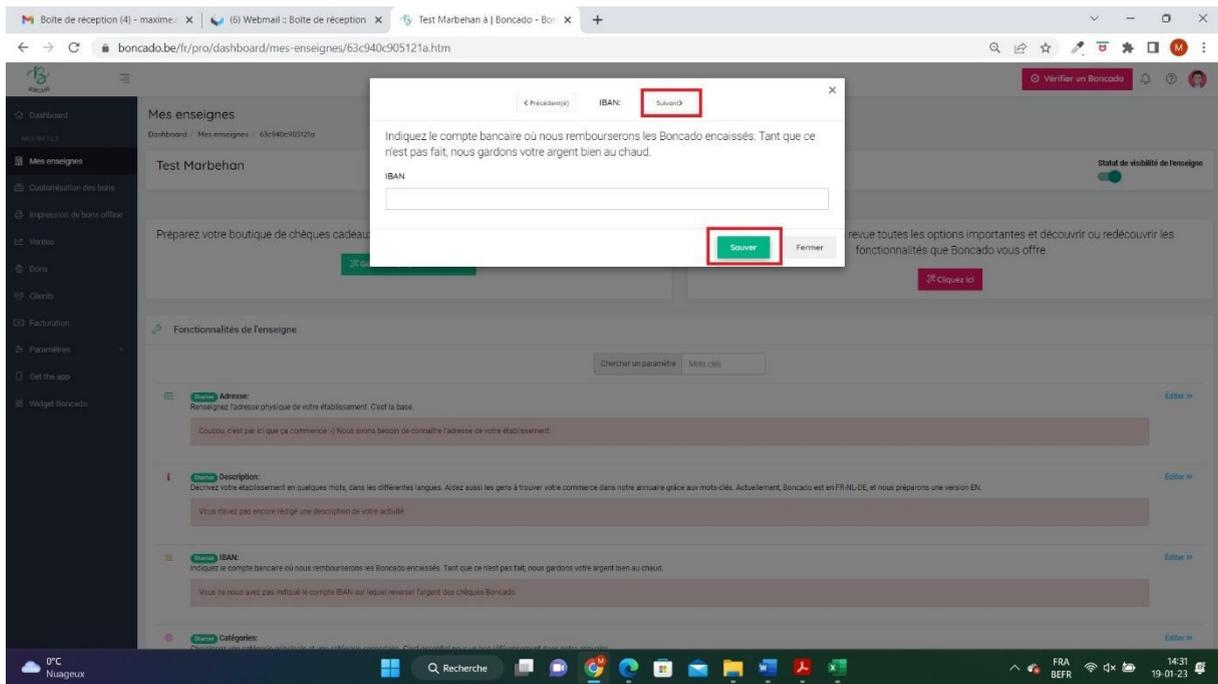
Pour obtenir un menu qui vous permettra de modifier l'ensemble des paramètres de votre enseigne, cliquez sur le bouton rouge « CLIQUEZ ICI ».



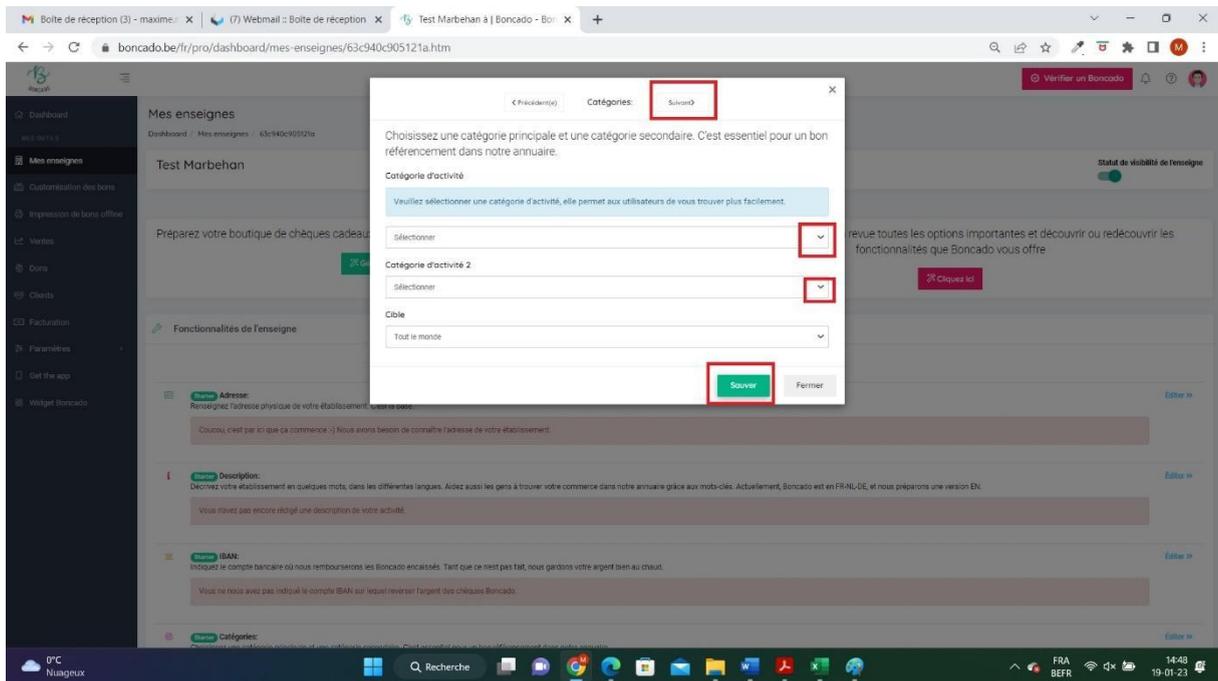
Ce sous-menu concerne les coordonnées et adresse. Remplissez les différents champs. Cliquez bien sur le bouton vert « SAUVER » en bas à chaque étape avant de cliquer sur l'onglet « SUIVANT » en haut à droite.



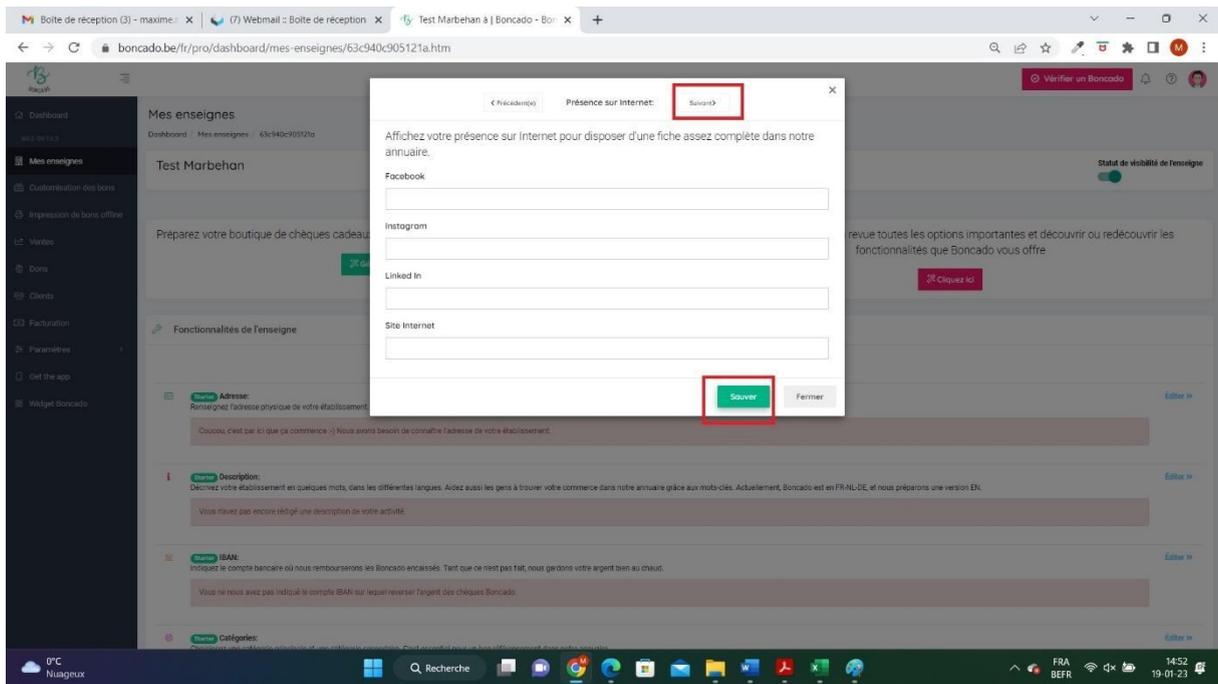
Cet autre sous-menu concerne la description de votre point de vente. Remplissez les différents champs. Cliquez bien sur le bouton vert « SAUVER » en bas puis sur l'onglet « SUIVANT » en haut à droite (comme précédemment. Au cours des prochaines étapes, toujours cliquer sur SAUVER avant de cliquer sur SUIVANT).



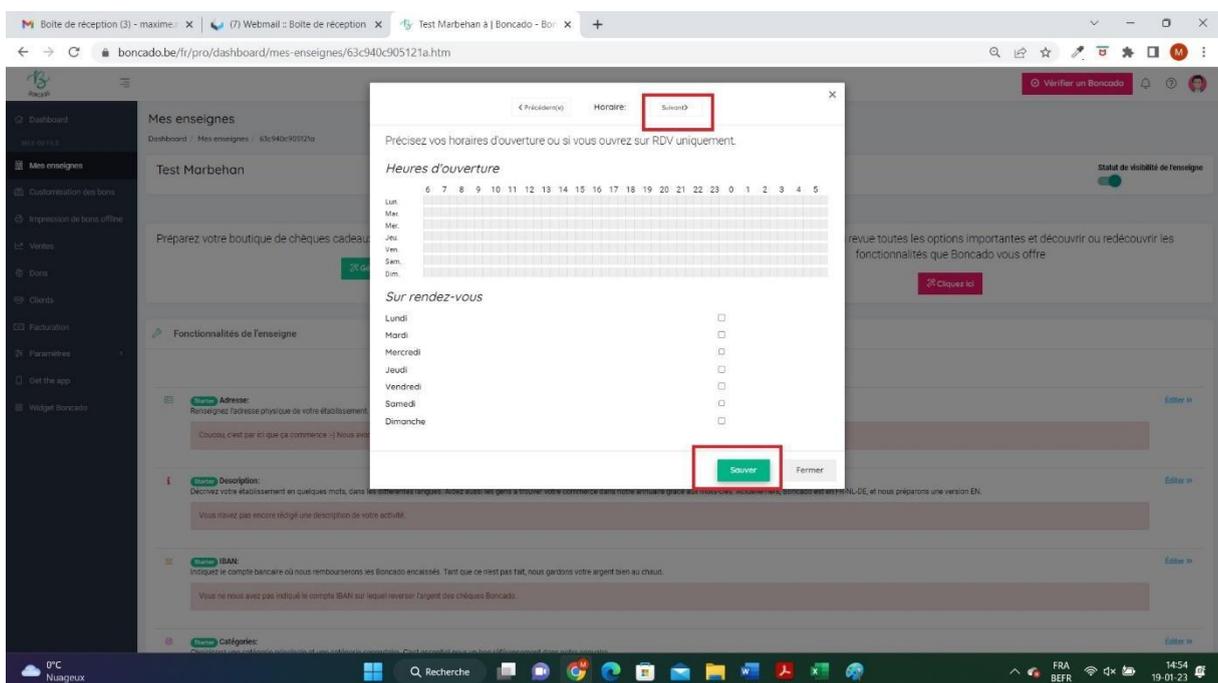
Indiquez le numéro de votre compte bancaire **sur lequel vous voulez être remboursé** de vos chèques-commerces, ensuite cliquez sur le bouton vert « SAUVER » en bas puis sur l'onglet « SUIVANT » en haut à droite.



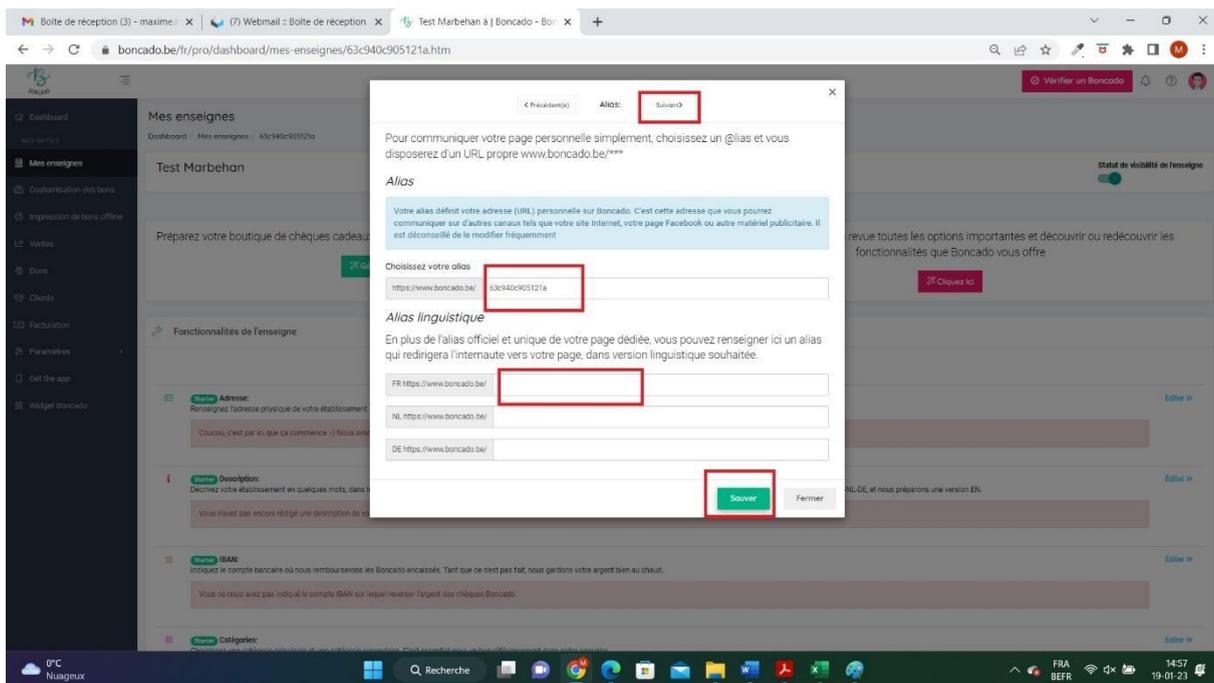
Ce nouveau sous-menu concerne la définition de catégories de votre point de vente. Choisissez-les dans les catégories 1 et 2 dans les listes déroulantes. Vous pouvez ensuite définir votre public cible. Enfin, cliquez bien sur le bouton vert « SAUVER » en bas puis sur l'onglet « SUIVANT » en haut à droite.



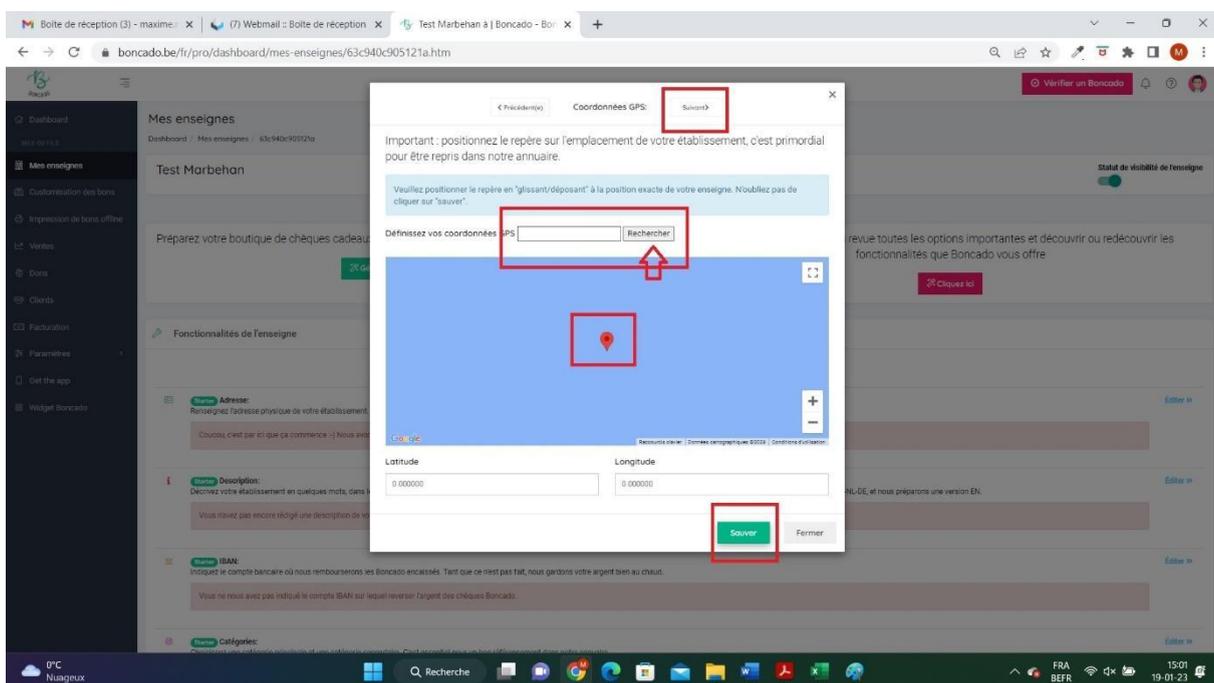
Ce sous-menu concerne la présence de votre enseigne sur internet (réseaux sociaux, site,...). Remplissez les différents champs (ce n'est pas grave si vous n'avez pas de compte sur tous les réseaux sociaux dont il est question). Cliquez bien sur le bouton vert « SAUVER » en bas puis sur l'onglet « SUIVANT » en haut à droite.



Ce sous-menu est consacré à vos horaires. Vous pouvez soit remplir vos horaires d'ouvertures soit stipuler que vous fonctionnez sur rendez-vous. Après avoir rempli les champs, cliquez bien sur le bouton vert « SAUVER » en bas puis sur l'onglet « SUIVANT » en haut à droite.

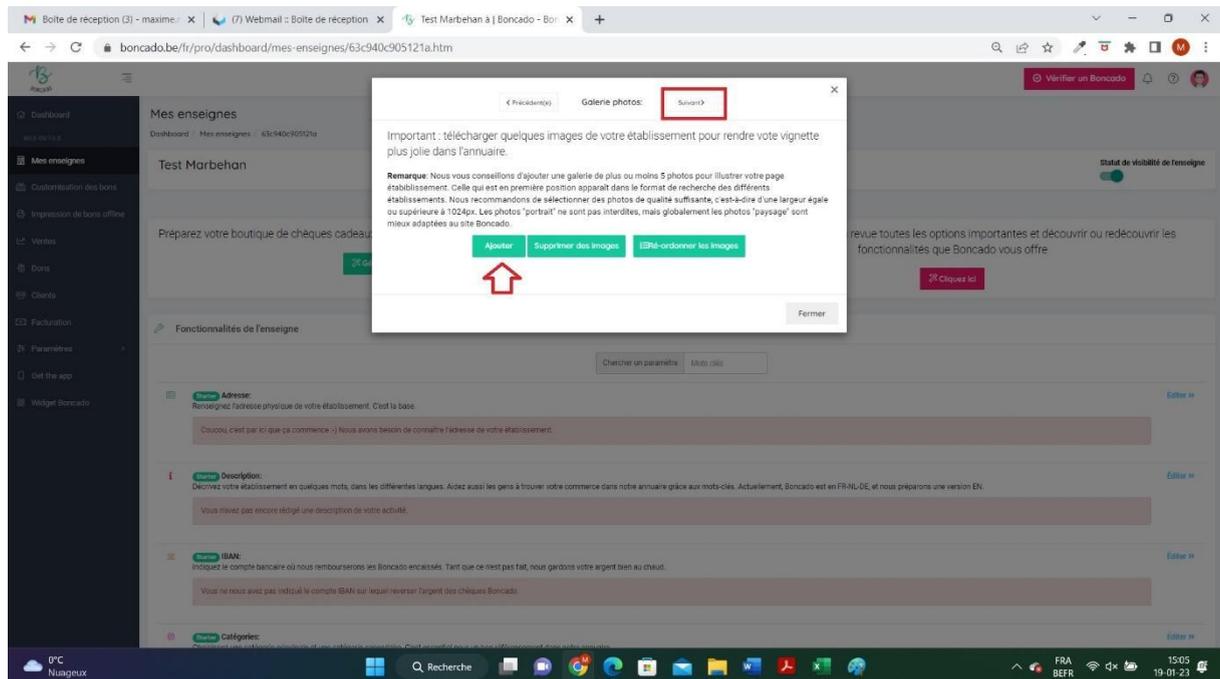


Dans le sous-menu « Alias », vous pouvez choisir l'extension de l'adresse de votre compte chez *Boncado*. Le plus logique est d'indiquer le nom du commerce dans les deux cadres rouges. Après avoir rempli les champs, cliquez bien sur le bouton vert « SAUVER » en bas puis sur l'onglet « SUIVANT » en haut à droite.



Dans le sous-menu « Coordonnées GPS », vous devez retaper l'adresse complète du commerce. Cliquez ensuite sur « RECHERCHER ». La carte indiquera le lieu choisi, si le pointeur rouge n'indique pas la bonne adresse, il vous est possible de le déplacer manuellement. Une fois le pointeur rouge au bon endroit, cliquez bien sur le bouton vert « SAUVER » en bas puis sur l'onglet « SUIVANT » en haut à droite.

Cette étape est importante car c'est grâce aux coordonnées GPS que vous pourrez être repris dans l'annuaire des commerces de Boncado. Vérifiez donc bien que tout soit correct.



Dans le sous-menu « Galerie photo », vous pouvez charger jusqu'à 5 photos. Privilégiez les photos en format paysage ou carrées. Nous vous conseillons de mettre au minimum une photo. Ensuite, cliquez bien sur le bouton vert « SAUVER » en bas puis sur l'onglet « SUIVANT » en haut à droite.

Vous pourrez toujours revenir dans ce sous-menu par la suite pour ajouter, supprimer ou changer de photo au fil des saisons ou des événements par exemple.

Ensuite les sous-menus « Suggestions », « FAQ », « Promotion de votre commerce », « Pop-up » sont en réalité des services payants dont l'accès vous est offert durant le premier mois chez *Boncado*. Ils disparaîtront après un mois si vous ne souscrivez pas à leur abonnement.

Comment compléter une carte de fidélité de chèque-commerce (Boncado)

Vous devrez faire face à deux possibilités : la carte papier ou la carte digitale.

Nous privilégions la carte digitale mais la version papier restera en circulation pour la population ayant plus de difficultés avec les smartphone ou n'en disposant pas.

Pour remplir la version papier, c'est très simple :

- L'ADL distribuera à chaque commerce participant des autocollants (comme ceux que l'on peut retrouver actuellement dans les commerces de la commune de Tintigny majoritairement). Il vous suffira, pour un achat, de coller un autocollant sur la carte du citoyen.
- Une fois la carte complétée, le citoyen devra la remettre à la commune qui, comme pour l'ancienne méthode, la vérifiera en fin d'année et émettra ensuite un bon à venir retirer à l'ADL.

Pour la version digitale :

- Le citoyen devra créer un compte sur le site Boncado (Cet aspect est actuellement en cours de développement). Il y aura 1 compte par ménage, peu importe qui l'utilisera par la suite, mais il est demandé de le faire au nom du chef de ménage. Comment savoir qui est chef de ménage ? C'est la personne qui reçoit la taxe immondices de la commune.
- Chaque commerce participant se verra attribuer un QR code qu'il devra imprimer sur une page A4.
- Une fois le compte créé, le citoyen, après avoir fait un achat dans votre commerce, aura la possibilité de scanner votre QR Code (QR Code auquel il doit avoir accès donc près de la caisse par exemple). Il devra passer dans X commerces différents pour valider sa carte de fidélité (le nombre de commerces est tjs en discussion).
- Une fois la carte complétée, il ne devra rien remettre à la commune, tout se fera informatiquement. En fin d'année, la commune vérifiera, comme pour la carte papier si tout est en ordre. Ensuite elle validera sa carte et émettra un bon.
- Le bon sera envoyé par mail sur l'adresse mail du citoyen (celle utilisée pour la création du compte). Il pourra ensuite présenter le bon digital (sur son smartphone) ou imprimé dans un commerce.

Comment encaisser un chèque-commerce (Boncado)

Pour chaque chèque qu'il soit papier ou digital, il y a aura toujours deux moyens différents pour les encaisser :

- Soit en scannant le QR-code à l'aide de l'appareil photo de son smartphone, tablette ou PC ou via l'application web « Boncado ».
- Soit en rentrant le numéro de série du chèque.

Les chèques devront être encaisser directement, car il est nécessaire de vérifier la validité du bon au moment de la vente. En effet, puisque le chèque peut être dématérialisé, c'est-à-dire juste un code numérique et un QR code (vous n'avez plus forcément un tas de chèques dans votre caisse comme auparavant), il faut pouvoir l'encaisser directement afin d'éviter d'encaisser un chèque déjà utilisé.

La vérification en direct vous permettra de ne pas encaisser un chèque non-valide. Nous ne serons pas responsables si vous acceptez un chèque non-valide et ne l'encaissez qu'en fin de journée. Seule la vérification du bon vous indiquera sa validité.

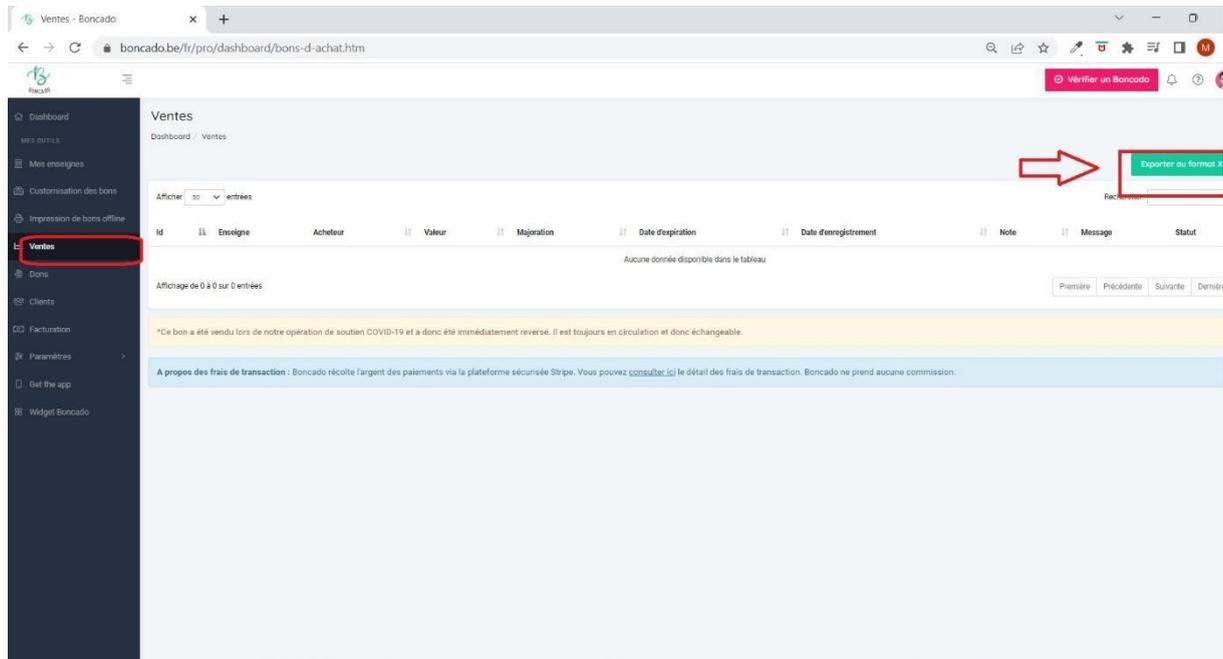
Techniquement :

- 1) Rendez-vous sur www.boncado.be/checkvoucher .
- 2) Vous pouvez :
 - soit encoder manuellement les 13 caractères de l'identifiant du bon et appuyer sur "Soumettre";
 - soit, si vous faites cette manipulation d'enregistrement d'un bon à partir de votre smartphone, scanner le code QR à l'aide de votre smartphone.
- 3) la page qui s'ouvrira vous informe alors du statut du bon, s'il est valide dans votre commerce.
- 4) Si vous n'êtes pas encore connecté, vous serez invité à renseigner votre email et votre mot de passe. Une fois connecté, il suffit alors de cliquer sur valider et enregistrer dans la comptabilité

5) C'est terminé : Une confirmation vous informe que le Boncado a bien été enregistré.

Comptabilité pour un chèque-commerce (Boncado)

Chaque compte disposera d'un tableau Excel que vous pourrez exporter et qui contiendra la date d'encaissement, le paiement (réalisé ou pas), le coût,...



Pour accéder à ce tableau Excel, vous devez aller dans l'onglet « VENTES » puis cliquez sur le bouton vert « EXPORTEZ AU FORMAT XLS »

Pour rappel, la création d'un compte est gratuite et Boncado ne prend pas de commission sur les chèques. Seuls les frais de transactions bancaires sont à payer. Hors, dans notre système actuel, puisque le paiement pour l'émission des chèques se fait via virement et non paiement en ligne, il est très peu probable de tomber sur un chèque engendrant des frais pour le commerce.

Le tableau Excel que vous exporterez est suffisant pour votre comptable et devra lui être remis.

Pour ce qui est de la TVA des chèques, comme avec l'ancienne version, il faut les considérer comme de l'argent liquide, comme un billet car au moment de l'émission, il n'est pas possible de connaître la TVA qui lui sera appliquée.

